

N°51, Mars 2023

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia
DECERLE

Impression municipale à 800 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondaire.fr

Astreinte élus : 07 77 65 26 87

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : www.conches-sur-gondaire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire



[mairiedeconchessurgondaire](https://www.instagram.com/mairiedeconchessurgondaire)

BALADE URBAINE DU 11 FÉVRIER

Le 11 février, l'Atelier 15 a parcouru plusieurs sites de Conches avec les Conchois et Conchoises pour recueillir leurs remarques et attentes. Cette balade urbaine servira à alimenter le diagnostic « Cœur de village ».

Quelques images de cette matinée :



CŒUR DE VILLAGE : ENQUÊTE SUR VOS HABITUDES DE CONSOMMATION

Où faites-vous vos courses ? De quoi avez-vous besoin ? Pour étayer l'étude du Cœur de village, répondez nombreux, avant le 20 mars, à l'enquête jointe à ce numéro de Conch'Infos (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie).



RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME LE 23 MARS

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, une réunion publique sur le projet de Règlement de zonage du PLU aura lieu le jeudi 23 mars, à 20 heures, au Totem (6 avenue André Malraux, Lagny-sur-Marne).



RAMASSAGE DE PRINTEMPS

LE 15 AVRIL

Ramassons les déchets et préservons la beauté de nos espaces ! La matinée de ramassage de printemps Conches-Guermantes-Gouvemes, organisée par nos trois villages, aura lieu le samedi 15 avril. Pour Conches, rendez-vous à 9 heures sur le parking du Laurençon, rue de la Jonchère. Puis tous les participants se retrouveront à 12 h pour un verre de l'amitié bien mérité (cette année à Gouvemes).



OPERATION CANETTES

A PARTIR DU 15 MARS

A l'occasion du nettoyage de printemps Conches-Guermantes-Gouvemes, les trois communes s'associent pour recueillir des canettes en métal (non compactées). Elles seront vendues à un recycleur au profit de l'association Knet Partage qui utilisera l'argent récolté pour soutenir des associations d'aide à l'enfance.

Les canettes pourront être :

- apportées à la mairie entre le 15 mars et le 14 avril (auprès de Marie Berzin)
- apportées dans les écoles entre le 15 mars et le 14 avril
- apportées au parking du Laurençon le 15 avril matin
- ramassées lors du nettoyage de printemps.

Les canettes récupérées sur les trois communes seront regroupées et apportées chez un recycleur agréé par Knet Partage.



PAGE INSTAGRAM

Conches sur Gondoire arrive sur INSTAGRAM !!!

Pour nous suivre, il vous suffit :

1. De saisir dans la barre de recherche :

→ [mairiedeconchessurgondoire](#)

2. Sélectionner :

→ [mairiedeconchessurgondoire](#)

3. Cliquer sur [suivre](#)

Alors, à très vite sur INSTAGRAM !!!



CHASSE AUX ŒUFS POUR LES 1-11 ANS



Le dimanche 9 avril, les enfants de Conches et de Guermentes, âgés de 1 à 11 ans, se retrouveront sur l'espace vert à côté de la cantine du Val Guermentes pour faire le plein de chocolats. Rendez-vous à 11 heures.

Sur inscription : coupon ci-dessous à retourner avant le 31 mars à

l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à : marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr



Santé, famille, retraites, recherche d'emploi : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

Les services du quotidien à côté de chez vous.

france-services.gouv.fr



Nous vous informons du déménagement de « France Services Marne et Gondoire » dans de nouveaux locaux : 5 avenue du Stade à Lagny-sur-Marne.

France Service reste joignable au 01.71.58.19.85 ou par mail à l'adresse suivante france.services@marneetgondoire.fr



Chasse aux œufs de Pâques du 09/04/2023

Merci de compléter ce formulaire si vous souhaitez inscrire votre (ou vos) enfant(s) à la chasse aux œufs du dimanche 9 avril 2023. Un tirage au sort leur permettra peut-être de gagner une surprise.

1^{er} enfant

Prénom et Nom :

Sexe : Fille – Garçon (entourer la réponse) - Age : ans

2^{ème} enfant

Prénom et Nom :

Sexe : Fille – Garçon (entourer la réponse) - Age : ans

3^{ème} enfant

Prénom et Nom :

Sexe : Fille – Garçon (entourer la réponse) - Age : ans

Vos coordonnées

Commune (préciser Conches ou Guermentes)

Téléphone :

Email :

Rendez-vous à 11h le dimanche 9 avril 2023 sur l'espace vert près de la cantine de l'école du Val Guermentes...

TRAVAUX SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

Entre la place de la Mairie et l'aire de jeux, le porche et l'ancienne petite bibliothèque sont menacés par la dégradation du mur sur lequel ils s'appuient (infiltrations d'eau, érosion de l'enduit et de la maçonnerie). Ces éléments vont donc être démolis. A terme, c'est l'embellissement de la place de la Mairie qui est prévu.



SERVICE : « GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS »



Que vous soyez un particulier, un professionnel, vous pouvez désormais avoir une vision de l'ensemble de vos biens bâtis situés en France ainsi que leurs caractéristiques, comme l'adresse et le descriptif du

local, la nature du local, les lots de copropriété... depuis votre espace sécurisé sur [impots.gouv](https://impots.gouv.fr), dans la rubrique « Gérer mes biens immobiliers ». Vous pouvez y réaliser vos déclarations foncières et celles relatives à vos taxes d'urbanisme (*calcul et paiement de la [taxe d'aménagement](#)*). Cet outil est particulièrement utile pour les propriétaires ayant misé sur [l'investissement locatif](#) : vous pouvez effectuer, via ce service et à tout moment, la déclaration de la situation d'occupation de

votre local d'habitation et de louer si celui-ci est loué.

Votée depuis le 1er janvier 2023, la loi 1418 du Code des impôts oblige chaque propriétaire à effectuer une déclaration d'occupation de logement avant le 1er juillet 2023, sous peine d'une amende de 150 euros.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Actuellement, la commune rédige son plan communal de sauvegarde (PCS). Il serait utile de pouvoir lister les animaux détenus par les habitants (animaux domestiques, élevages bovins, ovins, caprins, équins, etc ...).

Merci de bien vouloir effectuer un retour en mairie, à l'adresse mail suivante :

marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr en mentionnant

votre nom / prénom /

adresse et les animaux détenus ou par téléphone ou encore par simple courrier. Date butoir pour la réception des informations : 31 mars 2023.



COMMUNICATION DE LA POLICE / OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Afin d'éviter de vous déplacer au Commissariat pour remplir l'imprimé OTV, il est désormais possible de vous inscrire en ligne, et ce pour toute absence à tout moment de l'année.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



ESPACE D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Nous n'avons pas reçu de texte ce mois-ci.

